



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
Le 7 août 2018

POLLUTION ATMOSPHERIQUE A L'OZONE LEVÉE DES MESURES D'URGENCE

ATMO Grand Est indique que d'après les prévisions météorologiques et de qualité de l'air, les niveaux d'ozone devraient sensiblement diminuer demain mercredi 8 août, après le passage d'une dégradation orageuse permettant un renouvellement et un rafraîchissement des masses d'air.

En conséquence, **la procédure d'alerte et les mesures d'urgence** liées à cet épisode de pollution, **notamment l'abaissement de la vitesse et la circulation différenciée, sont levées à compter de demain mercredi 8 août 2018 sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.**

Le dispositif de circulation différenciée, mis en œuvre pour la première fois sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg à l'occasion de ce pic de pollution à l'ozone, a fait l'objet de contrôles pédagogiques. Environ 30 % des véhicules contrôlés étaient en infraction.

Tous les usagers de la route non encore équipés de vignette Crit'air sont invités à la commander sur le site gouvernemental
www.certificat-air.gouv.fr.

La préfecture rappelle en effet qu'en cas de **pollution à l'ozone** en conditions estivales, les oxydes d'azote réagissent avec d'autres polluants pour former de l'ozone. **65 % des émissions d'oxyde d'azote sont dues à la circulation routière.**

Contact presse

Anne-Laure MOSBRUCKER
Tel : 07 72 34 91 14
Mail : anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
Communication
Interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tel : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 / Facebook : Préfet de la région Grand Est